

L'Anse-Saint-Jean, le 9 août 2021.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 9 août 2021 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :
Monsieur Lucien Martel
Monsieur Anicet Gagné
Madame Chloé Bonnette
Monsieur Yvan Côté
Monsieur Victor Boudreault
Monsieur Richard Perron
Monsieur Éric Thibeault

Est présente également madame Annick Boudreault, secrétaire-trésorière adjointe

226-2021
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Richard Perron.

227-2021
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux
- 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 5 juillet 2021.
4. Lecture et adoption des comptes du mois
- 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juillet.
5. Renouvellement des petites caisses
6. Lecture de la correspondance
7. Administration
- 7.1 Fédération des villages-relais du Québec - congrès annuel 2021.
- 7.2 Approbation des honoraires additionnels concernant le mandat d'assistance de Mallette.
- 7.3 Vente terrain lot 6 145 683 rue de la Providence - Madame Guylaine Lavoie et monsieur Pierre Danis.
- 7.4 Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution 119-2021.
- 7.5 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le règlement 21-385 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 150 000 \$.

8. Travaux publics
 - 8.1 Offre de service professionnel de la compagnie Englobe pour la caractérisation environnementale de site phase II pour le projet du prolongement d'aqueduc et sanitaire secteur Mont-Édouard.
 - 8.2 Démission de madame Mélanie Deschêne au poste d'adjointe aux travaux publics.
 - 8.3 Démission de monsieur Jérôme Durocher au poste de directeur des travaux publics et inspecteur municipal.
 - 8.4 Autorisation d'ouverture de poste - Directeur des travaux publics et inspecteur municipal.
 - 8.5 Permis d'occupation avec construction pour les travaux de stabilisation et de végétalisation des berges de la rive de la Rivière Saint-Jean.
 - 8.6 Demande de branchement au réseau d'aqueduc secteur Mont-Édouard - madame Monic Duchesne.
 - 8.7 Demande de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour le futur projet situé sur le lot 6 144 945.
9. Urbanisme
 - 9.1 Demande de permis de construction - 30 rue Elmina-Lavoie - Monsieur Simon Albert-Martel.
 - 9.2 Demande de permis de rénovation - 115, rue de la Providence - monsieur Alexandre Bouchard.
 - 9.3 Demande de permis de construction - chemin des Pins - monsieur Jonathan Cabot.
 - 9.4 Demande de dérogation mineure DM2021-006 - Amusements sur le Fjord.
10. Sécurité Publique
11. Loisir, Culture, Tourisme et Vie communautaire
 - 11.1 Demande d'aide financière - Société de développement de L'Anse-Saint-Jean - Réfection de la patinoire au Mont-Édouard.
12. Varia
 - 12.1 Nomination du maire suppléant
13. rapport des comités et informations
14. Période de questions
15. Fermeture de la séance

228-2021

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 JUILLET 2021

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021 en lui apportant la correction suivante : dans le rapport des comités et informations changer le nom de Robert

Perron pour Richard Perron.

229-2021

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUILLET

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet au montant de 191 939.83\$ et des paiements directs au montant de 3 1268.39\$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote 207-120.

230-2021

FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC - CONGRÈS ANNUEL 2021

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de monsieur Anicet Gagné au congrès annuel des villages-relais qui se tiendra du 8 au 10 septembre 2021 à Forestville. Les dépenses de déplacement, de logement et de repas sont assumées par la Fédération.

231-2021

APPROBATION DES HONORAIRES ADDITIONNELS CONCERNANT LE MANDAT D'ASSISTANCE DE MALLETTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a donné le mandat de la préparation des états financiers au 31 décembre 2020 à la firme de comptable Mallette;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 093-2021 autorisait la firme de comptable Mallette à compiler les informations financières au 31 décembre 2021 de la municipalité ainsi que de ses organismes contrôlés;

CONSIDÉRANT QUE des imprévus ont demandé du travail supplémentaire au dossier;

CONSIDÉRANT QU'UN travail de négociation a été effectué par l'administration municipale concernant ces imprévus;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture des honoraires additionnels au montant de 6 825 \$ plus taxes.

232-2021

VENTE TERRAIN LOT 6 145 683 RUE DE LA PROVIDENCE - MADAME GUYLAINE LAVOIE ET MONSIEUR PIERRE DANIS

CONSIDÉRANT QU'UNE offre d'achat a été acceptée par la résolution 111-2021 pour l'achat du terrain (lot 6 145 683);

CONSIDÉRANT QU'UNE étude de sol a été effectuée et que ce terrain peut recevoir la construction d'une résidence;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la vente du terrain à madame Guylaine Lavoie et monsieur Pierre Danis au montant de 30 000\$ et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉSOLUTION 119-2021

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jonathan Desbiens, dépose au conseil municipal le procès-verbal de correction pour la résolution 119-2021, corrigeant une erreur d'écriture qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis et déposés au conseil municipal.

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT 21-385 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET UN EMPRUNT DE 150 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur Jonathan Desbiens, directeur général et secrétaire-trésorier, procède au dépôt du certificat relatant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter qui s'est tenue du 15 au 31 juillet sur le règlement 21-385 qui a pour objet de décréter des dépenses en immobilisation et un emprunt de 150 000 \$.

233-2021

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL DE LA COMPAGNIE ENGLOBE POUR LA CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II POUR LE PROJET DU PROLONGEMENT D'AQUEDUC ET SANITAIRE SECTEUR MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà réalisé la caractérisation environnementale phase I;

CONSIDÉRANT QUE l'étude phase I recommande une intervention Phase II à divers endroits;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de service pour la caractérisation environnementale de site phase II à la compagnie Englobe pour un montant de 13 795.00 \$ plus taxes.

234-2021

DÉMISSION DE MADAME MÉLANIE DESCHÊNES AU POSTE D'ADJOINTE AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de démission de madame Mélanie Deschêne au poste d'adjointe aux travaux publics. Cette démission sera effective à partir du 9 août 2021.

235-2021

DÉMISSION DE MONSIEUR JÉRÔME DUROCHER AU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de démission de monsieur Jérôme Durocher au de poste directeur des travaux publics et inspecteur municipal. Cette démission sera effective à partir du 10 septembre 2021.

236-2021

AUTORISATION D'OUVERTURE DE POSTE - DIRECTEUR DES TRAVAUX

PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jérôme Durocher au poste de directeur des travaux publics et inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter une personne le plus rapidement possible;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à faire l'ouverture du poste de directeur des travaux publics et inspecteur municipal.

ET d'autoriser le directeur général à embaucher la personne qui sera sélectionnée par le comité de sélection.

ET QUE la personne qui sera sélectionnée soit autorisée à signer les permis et certificats ou tout autre document décrit dans le règlement 19-356, règlement sur les permis et certificats.

ET QU'UN budget de 5 000 \$ soit autorisé pour l'embauche d'une personne-ressource qui nous viendra en aide dans le processus d'embauche.

237-2021

PERMIS D'OCCUPATION AVEC CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION ET DE VÉGÉTALISATION DES BERGES DE LA RIVE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT la résolution R-116 2017 stipulant la permission d'occupation d'un immeuble excédentaire par le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports quant à l'occupation, l'aménagement, l'entretien, la signalisation et l'exploitation d'une piste cyclable – rivière Saint-Jean;

CONSIDÉRANT le projet de stabilisation de la rive planifiée en 2021 pour la restauration d'un talus et de l'emprise de la piste cyclable adjacente à la Rivière-St-Jean situés sur le lot 6 288 380 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Chicoutimi;

CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure municipale est sur un terrain du domaine de l'État administré par le MTQ ;

CONSIDÉRANT QUE le permis d'occupation émis par le MTQ, le 25^{ième} jour d'avril 2017, comporte une clause stipulant qu'en situation d'addition ou de transformation majeure des ouvrages, soit la piste cyclable et la passerelle, exige une autorisation préalable et écrite du ministre;

CONSIDÉRANT QU'UN signataire représentant l'occupant, soit la Municipalité, soit mandaté pour conclure l'entente;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Jonathan Desbiens, directeur général, à signer le permis d'occupation avec construction dans le cadre d'une autorisation demandée pour travaux de stabilisation de la rive et de végétalisation sur le lot 6 288 380 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Chicoutimi.

238-2021

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR MONT-ÉDOUARD - MADAME MONIC DUCHESNE

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de branchement au réseau d'aqueduc a été adressée au service des travaux publics pour la future construction sur le lot 6 144 645;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications ont été faites et qu'une recommandation positive a été donnée par le service des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité dans le secteur du Mont-Édouard pour la future construction sur le lot 6 144 645 (36, chemin de Vébron) appartenant à madame Monic Duchesne.

DEMANDE DE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE FUTUR PROJET SITUÉ SUR LE LOT 6 144 945

Le conseil municipal a décidé de reporter le point à une prochaine séance et d'attendre que monsieur Sylvain Jacques dépose son projet.

239-2021

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 30 RUE ELMINA-LAVOIE - MONSIEUR SIMON ALBERT-MARTEL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Simon Albert-Martel a déposé une demande de construction au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette construction respecte le P.I.I.A du secteur Val-Anse;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance du dossier et a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de monsieur Simon Albert-Martel sur le lot 6 144 585 dans le développement Val-Anse.

240-2021

DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - 115, RUE DE LA PROVIDENCE - MONSIEUR ALEXANDRE BOUCHARD

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bouchard a déposé une demande de permis de rénovation au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but de repeindre l'extérieur de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte le P.I.I.A du Faubourg du Fjord;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette demande et a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de rénovation de monsieur Alexandre Bouchard concernant sa propriété située au 115, rue de la Providence.

241-2021

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - CHEMIN DES PINS - MONSIEUR JONATHAN CABOT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Cabot a déposé une demande de permis de construction au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le terrain comporte des zones de contraintes et qu'une étude géotechnique a été effectuée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de la demande et a émis une recommandation positive;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction de monsieur Jonathan Cabot sur le chemin des Pins, lot 6 144 875 à la condition que les recommandations de l'étude géotechnique soient appliquées.

242-2021

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2021-006 - AMUSEMENTS SUR LE FJORD

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Olivier Pelletier, Amusements sur le Fjord, concernant le lot 6 145 988 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette dérogation et a émis une recommandation négative pour les raisons suivantes
- dérogation jugée majeure et non mineure
- perte de jouissance pour les voisins arrière;

CONSIDÉRANT les commentaires reçus au cours de la présente séance par les citoyens du secteur touchés par le projet;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la dérogation mineure concernant la régularisation de la marge de recul arrière d'un futur bâtiment.

Le conseiller monsieur Victor Boudreault demande le vote.

Accepter à l'unanimité.

243-2021

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN - RÉFECTION DE LA PATINOIRE AU MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la patinoire située dans le secteur du Mont-Édouard est très appréciée par les résidents;

CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure municipale demande de l'entretien et des réparations;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'aide financière pour un montant de 7 000 \$ à même le Fonds du territoire de la MRC du Fjord.

244-2021

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Yvan Côté à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois soit d'août, septembre, octobre et novembre 2021.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Anicet Gagné

Monsieur Gagné nous mentionne que le camping de L'Anse a un achalandage extraordinaire. Il tient à féliciter et à remercier les employés qui font un travail exceptionnel.

Madame Chloé Bonnette

Madame Bonnette nous mentionne que l'exposition au Centre culturel du Presbytère se termine cette semaine. Il y a déjà 250 personnes qui ont visité cette exposition. Elle invite la population à se présenter au vernissage de madame Manon Landy sous forme de 5 à 7, qui aura lieu le jeudi 12 août. Elle tient à remercier madame Maude Vien pour son implication au Centre Culturel. Il y a eu 85 personnes qui ont assisté au spectacle de la Diva du Désert qui avait lieu le mercredi 4 août au Centre Culturel. Elle invite à surveiller les réseaux sociaux ainsi que l'Entre-Nous pour les activités culturelles qui se tiendront au mois d'août et septembre.

Monsieur Yvan Côté

Monsieur Côté nous mentionne que les travaux dans la piste cyclable qui se déroulaient en arrière de l'école Fréchette sont terminés. Il nous informe également que plusieurs ponts ont été et seront remplacés sur la piste cyclable par une équipe de bons travailleurs. Le nouveau poste d'accueil de la zec truite n'est pas encore en opération. Il ajoute qu'il y a beaucoup de monde sur le territoire de la zec.

Monsieur Victor Boudreault

Monsieur Boudreault invite la population à diminuer sa vitesse dans la municipalité.

Monsieur Richard Perron

Monsieur Perron nous parle des bollards et balises qui ont été installés dans le secteur du quai. Il informe que la distance entre les balises est assez grande pour que les automobiles puissent se stationner. Les prochaines Haltes gourmandes sont les 21, 22, et 28, 29 août prochains. La dernière journée soit le 29 août, il y aura épluchette de blé d'Inde. Le festival des fours à pain se déroulera le 4 septembre prochain. Il y aura dégustation des plats préparés au courant de la journée au Presbytère, des billets de dégustations seront en vente au coût de 20.00 \$. Il invite la population à participer à ces activités.

Monsieur Éric Thibeault

Monsieur Thibeault nous parle du Transport et adapté et collectif. Il nous mentionne qu'ils ont renouvelé le contrat avec le centre de services scolaires des Rives du Saguenay pour le transport des élèves en difficultés.

Monsieur Lucien Martel

Monsieur Martel invite la population au Festival de la Grande Ourse qui se tiendra les 27 et 28 août. Nous pouvons nous procurer des billets dans les deux épiceries. Il mentionne également que les mesures sanitaires seront respectées lors du Festival. Il informe la population que la municipalité a reçu sa voiture électrique. Il mentionne également que le MTQ fera des travaux de pavage entre Petit-Saguenay et L'Anse-Saint-Jean au mois d'août et entre Rivière-Éternité et L'Anse-Saint-Jean au mois de septembre.

Monsieur Jonathan Desbiens

Monsieur Desbiens informe la population sur l'état des travaux sur le chemin Saint-Thomas Nord.

PÉRIODE DE QUESTIONS

245-2021

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 20 h 17.

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».